



Première année
Comptabilité générale
Examen de fin de module (Semestre 2).

AAJLY ABDELLAH

Judi 26 mai 2016.

Durée : 2 heures.

- L'utilisation des calculatrices est autorisée, celle du plan comptable est interdite.
- Les calculs justificatifs doivent figurer sur la copie.

EXERCICE N°1 (7pts)

Le 01/01/N, l'entreprise « K » possède 3 matériels de fabrication :

- **Matériel A** : Date d'acquisition : 01/10/N-7 } *Elle = 27 ans voir prof*
Durée de vie : 5 ans
Mode d'amortissement : Linéaire
- **Matériel B** : Date d'acquisition : 10/04/N-2.
Prix d'acquisition HT 9 800 dh
Durée de vie : 5 ans
Mode d'amortissement : dégressif
- **Matériel C** : Date d'acquisition : 15/06/N-1
Prix d'acquisition HT 12 600 dh
Durée de vie : 5 ans
Mode d'amortissement : Dégressif

*Les amortissements de ces matériels, correctement pratiqués, s'élèvent à cette date au 01/01/N, à 13 824 dh.

*Le 30/05/N, le Matériel C a été revendu à une entreprise de même activité au prix de 10 500 dh. A cette date, la rentrée de trésorerie correspondant à la cession a été correctement enregistrée. Le paiement a été fait par chèque.

*Le 05/06/N, le matériel C a été remplacé par un Matériel D plus performant, acheté neuf contre chèque au prix de 15 400 dh HT. Pour une durée normale d'utilisation de 5 ans et pour lequel l'entreprise choisit l'amortissement dégressif. L'écriture d'acquisition a été correctement passée.

*Le 15/08/N, le Matériel B, ne convenant plus aux besoins de l'entreprise, a été cédé à un ferrailleur au prix de 800 dh. A cette occasion le paiement par chèque a été correctement enregistré.

*Le 20/08/N, Pour remplacer le matériel B l'entreprise souscrit pour un nouveau Matériel E, un contrat de crédit bail moyennant une redevance semestrielle payable d'avance de 2 100 dh HT. Le comptable a alors passé pour le montant du chèque l'écriture suivante :

Débit : Matériel - 2100

Crédit : Banque - 2100

T.A.F

1°) Déterminer le prix d'acquisition HT du Matériel A.

2°) Reconstituer les écritures telles qu'elles ont été passées courant de l'année N.

3°) Enregistrer au journal à l'inventaire du 31/12/N, la correction de l'écriture du 20/08/N, la charge annuelle des amortissements du matériel et la régularisation des cessions.